

Description

L'artisan ou l'artisane du cuir et du textile confectionnent, réparent et entretiennent divers articles en cuir et en textile à l'aide d'outils et de machines. Selon l'orientation choisie, ils fabriquent des articles pour les sports équestres et l'attelage (selles, brides, ceintures, etc.), des articles de maroquinerie (sacs, portefeuilles, valises, etc.) ou des articles pour les habitacles de véhicules (sièges, moquettes, housses, etc.).

Leurs principales activités consistent à :

Planification du travail

- recevoir le client et définir ses besoins;
- le conseiller sur le choix des produits et des matières à utiliser;
- calculer la quantité de matériau nécessaire, dresser la liste des pièces utiles et établir un devis;
- dessiner une esquisse de la pièce à produire et des plans détaillés des différents éléments;
- concevoir un modèle de forme et des échantillons de travail d'après des dessins, des photos ou des objets;
- développer un prototype pour la confection sur commande ou en série;

Confection des articles en cuir ou en textile

- choisir le cuir, le textile (coton, laine, soie, etc.) ou la matière synthétique (similicuir, toile de bâche, etc.) en fonction de la commande;
- mesurer les matières et les découper selon le modèle préparé, à l'aide d'outils, de machines ou à la main;
- poinçonner, apprêter et égaliser les pièces de cuir ou de textile;
- assembler les pièces et les coudre à la machine ou à la main;
- rembourrer les éléments à l'aide de mousse synthétique ou de ouate, ou les doubler;
- appliquer, coller, souder ou visser des pièces métalliques (ferrures, œillets, boucles, etc.) ou des éléments en cuir (sangles, poignées, courroies, etc.);
- traiter et polir les articles confectionnés;

Réparations et entretien

- réparer les cuirs sur les articles usagés, remplacer ou restaurer les parties abîmées;
- entretenir, traiter et polir les cuirs et les textiles avec des produits adaptés;
- nettoyer les outils et les machines, en assurer la maintenance.

Environnement de travail

Les artisans du cuir et du textile travaillent souvent seuls ou en petite équipe dans des ateliers indépendants (sellerie, maroquinerie) ou rattachés à une entreprise de production en série d'articles de voyages, un magasin, une carrosserie ou un garage.

Formation

La formation d'artisan ou d'artisane du cuir et du textile s'acquiert par un apprentissage dans l'une des orientations suivantes: Sport équestre, Véhicules et technique ou Maroquinerie.

Lieux

- formation pratique (4 jours par semaine) dans une maroquinerie, une sellerie ou une entreprise de garnissage en carrosserie;
- formation théorique (1 jour par semaine) dans une classe intercantonale romande, Vevey;
- cours interentreprises (16 jours sur 3 ans).

Durée

- 3 ans.

Conditions d'admission

- scolarité obligatoire achevée;
- certaines entreprises recourent à un examen d'admission.

Titre obtenu

- certificat fédéral de capacité (CFC) d'artisan ou d'artisane du cuir et du textile avec mention de l'orientation.

Contenu

Branches théoriques (sur 3 ans):

- planification des étapes de travail;
- respect des dispositions en matière de sécurité au travail, de protection de la santé et d'écologie;
- choix, traitement et entretien du cuir, des textiles et des matériaux;
- utilisation et entretien des outils et des machines;
- création, confection et réparation de produits en cuir et en textile.

Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC, selon des modalités variables d'un canton à l'autre.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Aptitude à travailler de façon indépendante
- Habileté manuelle
- Précision et minutie
- Créativité et imagination
- Sens esthétique
- Sens commercial

Perspectives professionnelles

Les artisans du cuir et du textile orientation Sport équestre ou Maroquinerie peuvent exercer leur activité professionnelle dans un atelier artisanal ou industriel et parfois dans les arsenaux militaires. Pour les professionnels du garnissage en carrosserie, les engagements sont possibles auprès des entreprises disposant d'un parc important de véhicules (compagnies de transports publics ou privés) ou sur un chantier naval.

Après quelques années d'expérience, certains se mettent à leur compte. Les perspectives d'emploi sont cependant assez restreintes.

Perfectionnement

Les artisans du cuir et du textile peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours proposés par les organisations du monde du travail et les fournisseurs de produits;
- diplôme fédéral de maître du cuir et du textile, spécialisation Sport équestre, Véhicules et technique ou Maroquinerie.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Cordonnier CFC/Cordonnière CFC
- Courtepointier CFC/Courtepointière CFC
- Garnisseur de meubles CFC/Garnisseuse de meubles CFC
- Tapissier-décorateur CFC/Tapissière-décoratrice CFC

Adresses

Association Suisse Cuir et Textile (ASCT)
Forstackerstrasse 2a
4800 Zofingen
Tél.: 062 756 49 43
<https://www.vlts.ch>

Centre d'enseignement professionnel de Vevey (CEPV)
École d'arts appliqués
Avenue Nestlé 1
1800 Vevey
Tél.: 021 557 14 00
<https://www.cepv.ch>